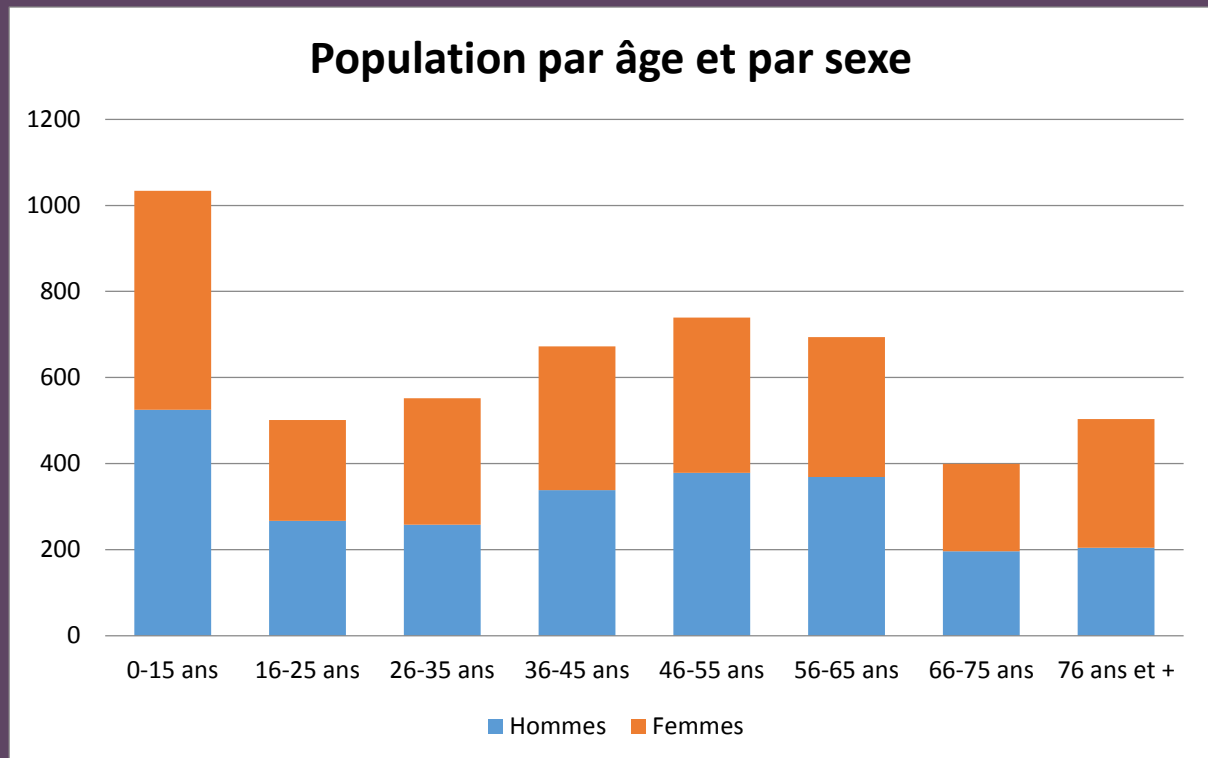


La communauté de communes de Fresnes-en-Woëvre comprend 32 communes. Sa population est d'environ 5100 habitants sur une surface totale de 258.29 km², soit une densité moyenne de 20 habitants au km². Le taux de chômage du territoire est de 10,3% pour 2013, il est en augmentation par rapport à 2010 (8,9%). Le taux des jeunes âgés de 16 à 25 ans augmente beaucoup plus vite que la tendance globale, il passe de 20,1% en 2010 à 26,6% en 2013.

Source : www.lorpm.eu/INSEE



Il est constitué de nombreux petits villages épars sur un vaste secteur géographique. Ces derniers sont peu desservis par les transports en communs (hormis par les bus scolaire et la présence d'une navette à la demande). La mobilité passe ainsi principalement par les véhicules personnels.

La proximité des pôles d'emplois (Etain, Verdun, Jarny ou Metz) permet toutefois aux plus mobiles de pourvoir des emplois ou d'obtenir des stages lors de formations.

La présence d'une maison de santé et de la maison des services, avec une représentation des diverses structures partenaires (CIDFF, assistante sociale, service à la personne...), permet à l'ensemble des habitants de trouver facilement des professionnels répondant à leurs attentes.

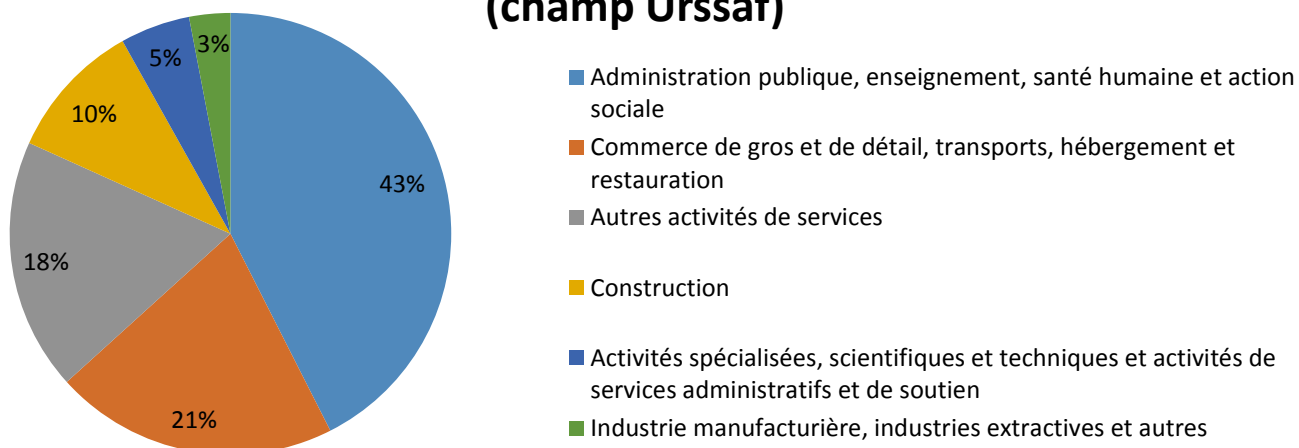
1.2- Tissu économique local

En 2015, les secteurs d'activités dominant dans le canton de Fresnes-en-Woëvre, sont : (ici est pris en compte le nombre d'établissements et le nombre de salariés par secteurs d'activités).

Source : www.lorpm.eu

- 43% d'administrations publiques

Etablissements et salariés par secteurs d'activités (champ Urssaf)

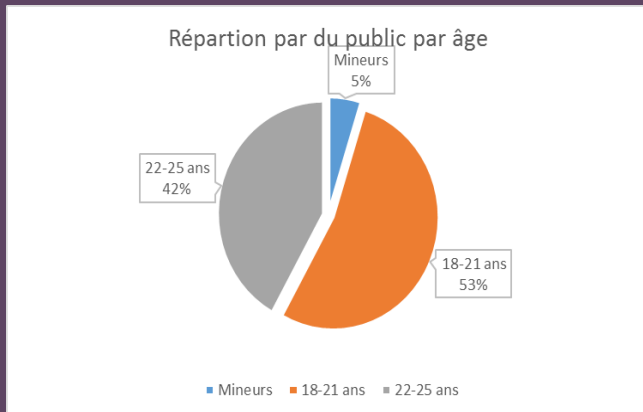


- 21% dans le commerce
- 18% dans d'autres activités de services
- 10 % dans la construction

Le canton de Fresnes-en-Woëvre ne possède pas de zone de commerce/d'activité et l'offre d'emploi y est restreinte. Ce territoire est par contre riche d'un tissu associatif fort et dynamique qui permet aux jeunes un accès aisé à diverses activités socio-culturelles.

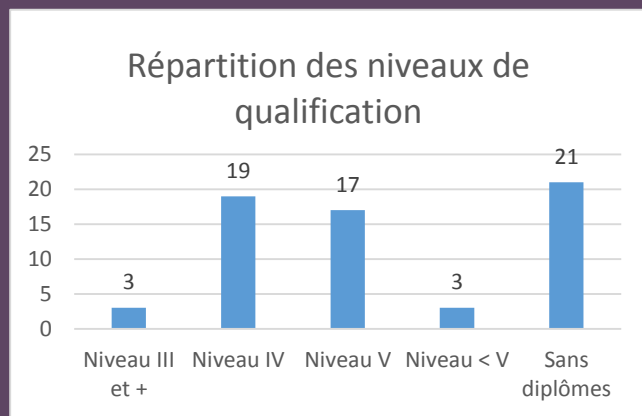
Le public reçu par la Mission Locale est le suivant : jeunes de 16 à 26 ans :

- 15 nouveaux jeunes ont été accueillis en 2016



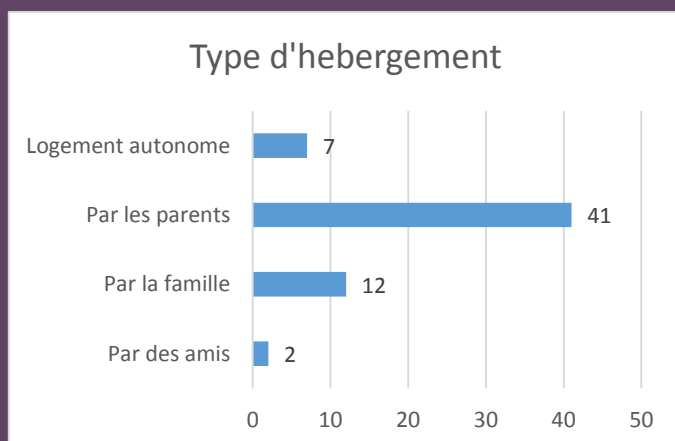
- Les mineurs ne représentent que 5% des accompagnés, la majorité étant les 18-21 ans pour 53 % et les 22-25 ans 42%. La permanence reçoit autant d'hommes (51 %) que de femmes (49%).

- La répartition des jeunes selon leur niveau est assez équilibrée : 4% ont un niveau III et plus, 30 % un niveau IV, 26 % un niveau V et 37 % un niveau <V ou sans diplômes. Il convient de constater que la majorité des jeunes sont peu diplômés et leur diplôme bien souvent en inadéquation avec le marché du travail. Ils manquent par ailleurs d'expériences professionnelles et l'insuffisance d'entreprises présentes sur le territoire ne permet pas de corriger cet obstacle pour s'insérer durablement.



Les femmes sont souvent les plus diplômés et les hommes sont souvent sans qualification

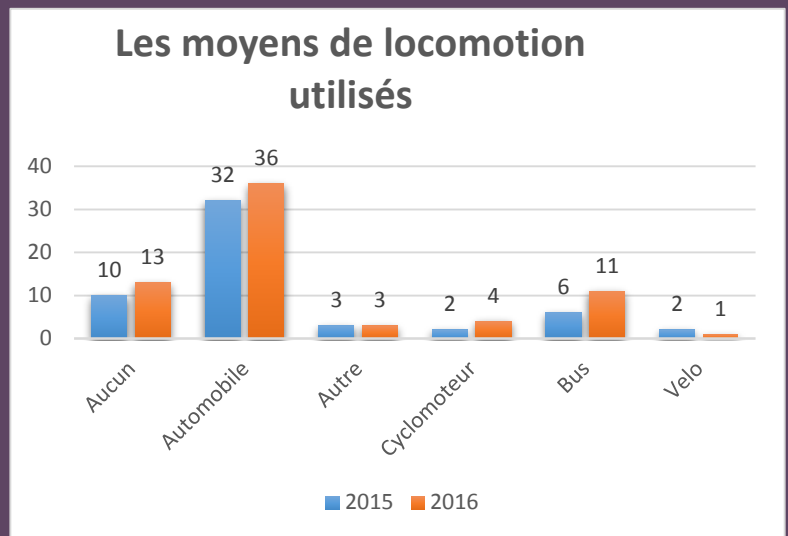
- 65% des jeunes vivent chez leurs parents, 20 % hébergés par la famille ou des amis et 11% en logement autonome.



Cependant depuis 2015, un plus grand nombre de jeune ont pu accéder à l'autonomie (passant de 3 à 11%). L'accès à un logement autonome reste rare et souvent complexe pour des questions financières et la quasi absence de bailleurs sociaux. La demande d'hébergement porte bien souvent sur le secteur de Verdun pour des raisons de mobilité et l'attrait des services ou de l'emploi.

- Ils sont majoritairement célibataires (95%) et seul 5% ont une vie maritale.

- Pour 57 % des jeunes le moyen de transport est l'automobile, 20 % déclarent n'avoir aucuns moyens de transport et seul 17 % utilisent les transports en commun (*principalement le bus scolaire puisqu'il n'existe pas de ligne régulière entre Fresnes et Verdun hormis la navette à la demande mais dont les horaires ne correspondent absolument pas aux besoins de formations ou d'emploi*). L'achat d'un véhicule et l'accès au permis représente la majorité des demandes de mobilité. La plupart des jeunes ignorent la possibilité d'utiliser



les bus scolaires pour se rendre à Verdun et peu connaissent l'existence de la navette (d'ailleurs jugée souvent trop compliquée à mettre en œuvre).

- 40% des jeunes en suivi ne souhaitent pas quitter la ville, 26 % souhaite rester sur le canton et seulement 15 % sont prêts à se déplacer sur le département dans leur parcours d'insertion. La problématique de mobilité prend ici un sens plus psychologique (crainte de se déplacer, absence de projection vers l'avenir...).

PARTIE 3 –Parcours et problématiques rencontrées

Accumulation de problématiques sociales :

- isolement (ségrégation spatiale/géographique),
- stigmatisation sociale, radicalisation des discours,
- absence de logements sociaux,
- absence de perspectives d'avenir (*avenir professionnelles : absence/raréfaction d'emplois pérennes dans le monde industriel et marchand. Absence/insuffisance de qualification, inadéquation offre/demande...*)
- précarité,
- faible mobilité,
- faible confiance dans l'institution

Cette accumulation de difficultés rend notre mission de service publique essentielle sur ce territoire. L'accès au droit et l'égalité des chances prennent ici tous leurs sens.

De plus en plus de jeunes rencontrent d'importants déficits sur les acquis de base. Le besoin de remise à niveau et la lutte contre l'illettrisme représentent une nouvelle demande de ce public.

Nous constatons une nécessité de soutien financier à la fois pour les familles mais aussi pour les jeunes en logement autonome et l'échange d'informations avec les maisons de la solidarité est fondamental. Nombres de situations sont ainsi conjointement traitées.

Les familles ou la solidarité familiale également touchées par ses difficultés, ne peuvent plus assumer (ou avec difficulté) leur rôle de support et de pilier. Nombre de jeunes sont aujourd'hui très pessimistes et ne trouvent plus les ressources pour dynamiser leur parcours.

L'absence de transport régulier (la navette à la demande ne permettant ni de se rendre au travail, ni en formation) contribue au cloisonnement géographique des jeunes. Cette situation accentue l'inégalité des chances sur l'accès à l'emploi ou à la formation.

Les demandes (explicites/implicites) des jeunes portent ainsi sur la formation, l'emploi, le logement, la mobilité, la santé mais surtout un besoin de reconnaissance qui induit un accompagnement de plus en renforcé.

PARTIE 4- Propositions et actions de la Mission Locale

En 2016 :

- **43 jeunes** sur 63 ont bénéficié d'un **accompagnement renforcé** (*pour les autres les demandes étant plus ponctuelles*)
- **200 entretiens** ont été réalisés dont 17 réalisés en partenariat
- 49 étaient ou ont été demandeurs d'emplois
- **28 ont accédé à l'emploi** (soit une progression de 40% par rapport à 2015)
- **23 ont suivi ou sont en formation** (2 x plus qu'en 2015)
- **25 ont participé à des ateliers** (droits, recherche d'emploi...) proposés par la Mission Locale (10 en 2015)
- **5 jeunes** ont suivi ou suivent une **formation en apprentissage**

La multiplicité et l'allongement de la durée des entretiens, résultant d'une présence accrue sur le canton de Fresnes (chaque mercredi au lieu d'un sur deux), nous a permis de faire **plus de 580 propositions à notre public**, ces dernières portant sur l'ensemble des problématiques rencontrées.

Etendre notre action sur le canton, nous a également permis d'affiner nos diagnostics, de cibler avec précision les besoins, de construire dans la durée (sécurisation des parcours) et renforcer nos accompagnements.

Répondre rapidement à des urgences sociales et co-construire avec nos partenaires des réponses adaptées représentaient un enjeu pour 2016.

Un fort partenariat s'est développé avec le chantier d'Insertion de Fresnes-en-Woëvre. Hormis la présence de notre public au sein de l'association (4 ont eu accès à un CDDI dont un est sorti pour emploi avec en perspective un emploi avenir), la Mission Locale du Nord Meusien a initié et accompagné la mise en place d'un groupe de formation Atout Clé avec l'ALAJI de Verdun. Cette délocalisation d'action sur le territoire permet à nos jeunes mais également aux salariés de suivre une remise à niveau, lutter contre l'illettrisme et préparer efficacement l'entrée potentielle en formation qualifiante. Nous souhaitons ouvrir le groupe à d'autres publics comme les bénéficiaires du RSA suivis par nos autres partenaires (Maison de l'Emploi, MDS...).

Nous développons et entretenons des liens tel que les associations d'aide à la personne, le CPIE de Bonzée ou l'éducation nationale (collège) afin de les aider dans leur recrutement (emploi/service civique) ou en favorisant l'immersion de nos jeunes à la découverte de métiers porteurs.

Avec l'aide du département, nous mettons en œuvre des solutions financières et de mobilité pour le public de ce territoire.

PARTIE 5 – Perspectives 2017

Pérenniser notre ancrage partenarial ne suffit pas, l'amélioration et le développement de liens avec les entreprises aussi petites soient-elles, pourraient nous permettre d'améliorer notre pouvoir d'agir. Se faire connaître et faire connaître nos prérogatives à l'ensemble de la population, aux associations culturelles et sportives, aux collectivités présentes passera par une communication accrue que nous avons entamée en 2016.

Nous sommes persuadé qu'une grande partie des jeunes de ce territoire étendu pourraient bénéficier de notre accompagnement mais ne nous connaissent pas encore. D'autres parts, la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, institue le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) et l'accompagnement global dans le cadre du Compte Personnel d'Activité (CPA). La Mission Locale est l'un des 5 acteurs désignés pour guider les parcours du public éligible. Nous sommes ainsi en mesure d'informer et d'orienter un nouveau public plus large (les plus de 26 ans sur le premier niveau d'intervention) que celui habituel.

Cette volonté passera par la mise en place d'informations collectives à destination des professionnels mais aussi des jeunes, d'ateliers délocalisés sur des thématiques variées avec le support technique (déjà fort impliqué) des collectivités territoriales, d'imaginer des processus de recrutement pour les entreprises présentes en leur faisant bénéficier de notre expertise...

L'inclusion sociale et professionnelle passera par une réflexion et la mobilisation de tous les acteurs du territoire sur la question de la mobilité : comment permettre aux jeunes de se déplacer pendant mais surtout hors période scolaire afin de leur permettre d'accéder à l'emploi ou à la formation ?



www.ml-nordmeusien.fr

03.29.86.25.26



Rejoignez-nous
sur Facebook

